

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 79 (1928)
Heft: 3

Artikel: La méthode d'aménagement dite "Méthode du contrôle" [suite et fin]
Autor: Biolley, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La recherche de l'accroissement optimum peut être influencée, ou même dominée, par des considérations locales, par exemple par la nécessité de favoriser le rajeunissement, et elle l'est à Couvet par l'urgence qu'il y a de hâter la conversion.

(A suivre.)

La méthode d'aménagement dite „Méthode du contrôle“.

Par H. Biolley, inspecteur cantonal des forêts, à Neuchâtel.

(Suite et fin.)

Egalement lorsque nous disons tendre vers une composition centésimale de 20 % de petits, 30 % de moyens et 50 % de gros bois, c'est encore et toujours sous la réserve des expériences à faire; il est bien clair que les conditions édaphiques, les aptitudes des essences, les circonstances de l'exploitation, les considérations dues à la main-d'œuvre, etc... sont autant de facteurs à mettre en ligne de compte.

La distribution, facultative, du matériel en trois classes de grosseur est un moyen employé pour rendre plus saisissables les évolutions du matériel et pour mieux pénétrer dans la connaissance de l'accroissement en constatant où il se produit, en étudiant ses modalités en corrélation avec la composition du peuplement et, donc, avec les opérations qu'on y fait, ce qui permet de raisonner celles qu'on projette.

b) Périodicité et rythme des opérations.

L'essence même de la Méthode du contrôle qui est, par définition, une méthode expérimentale, tend à se communiquer au traitement.

L'expérimentation consiste en une sage gradation dans les essais; en matière de sylviculture elle consiste dans une prudente différenciation des composants du peuplement forestier; elle procède par étapes.

C'est pourquoi, appelé à formuler des conclusions sur les constatations faites et à signaler au traitement si ses buts se rapprochent, l'aménagement se borne, à chacune de ses revisions, à émettre des propositions pour une courte période.

Et pourquoi tant de prudence? il suffit de rappeler ici ce que j'ai dit du milieu ambiant et des égards qui lui sont dus. Le

milieu ambiant, qu'on me permette cette répétition, est le véritable domaine de l'activité du sylviculteur. Ses effets, combinés avec ceux d'une sélection attentive des composants du peuplement, sont nécessairement lents, parce que reposant sur l'adaptation de ces composants à la situation qui leur est faite. Il est inutile et il peut être fort nuisible de brusquer; les à-coups ne conviennent pas, ils ne conviennent même pas sous le rapport de la forme des arbres et des qualités technologiques du bois, dont la régularité de structure et de croissance est une des principales conditions de qualité.

D'autre part, les effets d'opérations prudentes sont tôt épuisés, et il convient d'assurer le retour des opérations avant qu'il y ait un faiblissement.

Le retour opportun des opérations est cherché dans la durée de la période; dans notre canton la durée maximum est fixée à dix ans, mais elle peut être et est souvent plus courte. Il conviendrait que la longueur de la période fût relative et réglée d'une part sur les possibilités de croissance données par le climat local et le sol, d'autre part sur les effets du traitement. Il y aurait trop à dire sur ce point. Bornons-nous à constater qu'une courte période avec une intervention proportionnelle à sa durée, sera plus conforme à la biologie et sauvegardera mieux le milieu ambiant qu'une longue période avec interventions plus massives.

La période sera donc plutôt courte que longue; ici encore il ne saurait rien y avoir d'absolu, et la durée de la période pourra être modifiée de revision en revision. Il est même possible, et il peut être désirable, d'accélérer ou de retarder pour chaque division le retour des opérations suivant son état; cela s'obtient simplement en faisant varier l'appel des divisions dans le plan d'exploitation d'une période à l'autre, ou en le répétant au cours de la même période.

c) Possibilité.

Supposons une forêt parvenue au parfait état d'équilibre, c'est-à-dire à l'état dans lequel le peuplement est organisé sur chaque unité de la surface de manière à assurer la production constante de l'accroissement optimum. Dans cet état idéal, la situation sera maintenue à perpétuité si on fait la coupe égale à l'accroissement tel qu'il s'est produit dans chacune des classes de

grosseur : telle sera la possibilité; en la prélevant ainsi, se perpétuera par le fait la composition idéale de chaque peuplement.

Mais le plus souvent cet état de perfection n'existe pas; les opérations consisteront, dans la plupart des cas, dans des préparations qui devront s'enchaîner et se développer de période en période. Ces préparations ne peuvent être étroitement définies d'avance; elles sont des opérations culturales qui doivent être laissées à l'appréciation du technicien traitant, lequel, tout en vaquant à la *préparation* dont il est chargé ne doit pas perdre de vue la préparation prochaine et le court temps qui l'en sépare. Cette préoccupation du technicien traitant, jointe à la sélection des arbres, est la seule qui doive retenir son attention dans le corps à corps avec la forêt.

Mais, dira-t-on, quelle est donc l'utilité des prévisions d'exploitation de l'aménagement? la « possibilité » ne paraît plus avoir de sens. Elle a en effet un autre sens que celui qu'on lui donne habituellement; pour les contrôlistes, la « possibilité » est simplement la norme du revenu ou de l'usufruit, non la norme du traitement; dans la forêt parvenue à la position d'équilibre, elle serait en même temps la norme de l'un et de l'autre. Elle ne peut l'être dans la pratique.

Pour les contrôlistes, la possibilité s'établit à posteriori et ne doit donc pas faire obstacle à l'effort cultural, aux initiatives du traitement. Elle doit, habituellement, se tenir en deçà des disponibilités afin de pouvoir rester progressive. Au reste, les sacrifices momentanés qui peuvent en résulter pour le propriétaire ne sont que pour un petit nombre d'années; si la gestion produit plus que la possibilité, il est constitué des réserves en argent qui ne sont que des intérêts différés.

Il y a aussi une raison de prudence qui doit engager à la modération dans les prévisions, c'est la relativité du calcul d'accroissement.

En résumé, la Méthode du contrôle ainsi qu'il convient à une méthode d'expérimentation est à la fois :

stricte dans sa procédure d'enquête,

large dans sa conception et son orientation.

C'est une méthode intensive qui postule une organisation suffisante du personnel à tous les degrés, une exploitation soignée,

et un réseau de chemins rationnel. Où ces conditions n'existent pas, elle ne peut trouver qu'une application partielle.

Serait-ce trop présumer que de placer la Méthode du contrôle sous l'invocation de noms de maîtres de la science forestière, tels Broillard, Boppe, Hartig, Gayer, Moeller, Engler, pour ne nommer que les disparus; fait-elle autre chose que prolonger les linéaments qu'ils ont commencé de tracer ?

Le douglas bleu, essence de montagne.

Si les nombreuses espèces d'arbres exotiques, introduites dans les parcs ainsi que dans les jardins publics et privés de notre pays, présentent surtout un intérêt botanique, il n'en est pas de même des tentatives isolées d'acclimatation des essences étrangères dans la forêt helvétique. En effet, les expériences tentées dans cette branche spéciale de la culture forestière en Suisse, encore fort peu nombreuses, sont d'une utilité directement pratique. Il nous semble donc intéressant et opportun d'exposer aux lecteurs du « Journal forestier suisse » un exemple concret et typique propre à encourager des essais de même nature dans d'autres stations élevées.

Nous voulons parler du douglas bleu, dit du Colorado (*Pseudotsuga Douglasii* var. *glauca* Mayr.), conifère beaucoup moins répandu que son congénère, le douglas vert, qui jouit d'une faveur largement méritée et se distingue par la rapidité prodigieuse de sa croissance, ainsi que par la qualité et les multiples emplois de son bois.

Il convient de rappeler que le douglas vert ne prospère pas dans tous les sols et que ses jeunes plants installés en terrain découvert souffrent parfois de la sécheresse et des coups de soleil sur la neige fondante; ils sont, en outre, très sensibles aux effets des gelées tardives et ils s'échauffent facilement lorsqu'on les transplante au printemps. L'espèce du Colorado est infiniment plus rustique et semble s'accommoder des extrêmes de température, même en période de végétation, mieux que certaines de nos essences indigènes les plus répandues, l'épicéa en particulier. Nous en avons fait l'expérience en pépinière, en particulier lors des sécheresses de 1907 et 1911. Toutefois, il faut reconnaître que les pousses du douglas bleu souffrent parfois des